

DOSSIER SOUMIS À LA

CONCERTATION

RÉAMÉNAGEMENT **DE LA PLACE DES MARTYRS DE LA** RÉSISTANCE

PROJET FOCH - PRÉFECTURE









Maîtrise d'ouvrage:

Montpellier Méditerranée Métropole

Maîtrise d'ouvrage déléguée:

Société d'Aménagement de Montpellier Méditerranée Métropole (S.A.3.M)

Conception - maîtrise d'œuvre :

Agence Jacqueline Osty et associés

SOMMAIRE

La concertation préalable - 3

Cadre réglementaire
Objectifs de la concertation
Modalités de la concertation
Plan de situation du secteur Foch-Préfecture

Présentation du projet d'espace public - 4

Aujourd'hui, le contexte de Foch-Préfecture Demain, une lumière nouvelle sur un espace public historique

Le projet en pratique : méthode et grands principes de conception - 11

Etat d'esprit du projet Calendrier prévisionnel des travaux

Cahier destiné à recevoir les observations du public - 12

Annexe: délibération - 26

« Aménagement durable – Modalités de concertation préalable dans le cadre du projet de requalification de la place des Martyrs de la Résistance à Montpellier – Approbation »

La concertation préalable

Cadre réglementaire

Les espaces Foch-Préfecture font l'objet d'un projet de requalification. Il comprend la transformation en aire piétonne d'espaces existants d'une surface totale de plus de 3 000 m²: la place des Martyrs de la Résistance, la rue Foch comprise entre la place des Martyrs de la Résistance et la rue de l'Aiguillerie, ainsi que la rue Rosset.

A ce titre, et compte tenu de la politique de concertation portée par la Métropole de Montpellier, ce projet doit être l'objet d'une concertation préalable prévue par les articles L.103-2 3°, R.103-1 3° et R.103-2 du Code de l'urbanisme.

Objectifs de la concertation

- > Informer les publics sur la nature et les objectifs du projet
- >> Recueillir les avis des riverains, des usagers de cet espace

Modalités de la concertation

Pour consulter le dossier

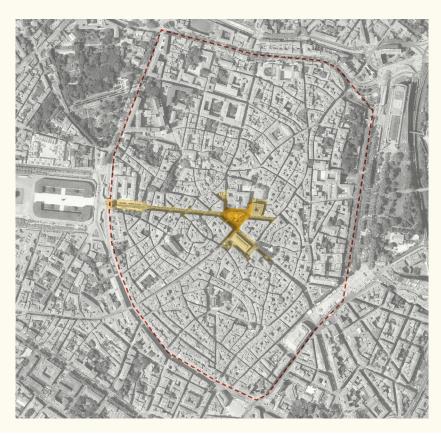
- Mise à disposition du public d'au moins un dossier de présentation du projet et d'au moins un registre de consignation des remarques, sous format papier;
- >> Publication sur Internet d'une présentation du projet et d'un support d'expression de l'avis du public;
- > Informations dans une ou plusieurs publications locales.

Calendrier de la concertation

Début: vendredi 1er décembre 2023

>> Fin: dimanche 31 décembre 2023

Plan de situation du secteur Foch-Préfecture



Présentation du projet d'espace public

Aujourd'hui, le contexte de Foch-Préfecture

FOCH-PRÉFECTURE,

Demain, rendez-vous au cœur d'un patrimoine ouvert, accueillant et rafraîchi

Un quartier emblématique qui doit retrouver sa lumière

Point de rendez-vous historique de la ville, lieu de convergence de nombreux itinéraires, marqué par les commerces, Foch-Préfecture recouvre des rues et des places bien connues des passants.

Aujourd'hui, cette portion du célèbre Ecusson porte le témoignage des années – tant par son sol, son morcellement que son encombrement.

Entre piétons, automobilistes et acteurs de l'approvisionnement, la place des Martyrs de la Résistance, organisée autour d'un giratoire, connaît un besoin d'aménagement et de respiration. Elle constitue ainsi une priorité dans l'opération d'embellissement et de rationalisation des flux qui s'amorce, vers un horizon plus ouvert et confortable.

En synthèse, avant le projet, l'état initial du site

Des principaux constats:

- Un espace morcelé et déconnecté
- Un fonctionnement routier, une place giratoire
- Une différence altimétrique d'environ 1,50 m et des ruptures de pente fortes
- Des continuités piétonnes interrompues
- Une lisibilité de la percée Foch entravée par des obstacles (marches, bassin)
- Des adressages commerçants peu valorisants
- > L'eau comme élément technique, et non pas de composition
- Des arbres plantés dans des fosses sur dalle

Foch-Préfecture, une pierre déterminante à l'édifice d'une vaste requalification d'espaces publics

Le projet pensé pour Foch-Préfecture s'intègre dans une ambitieuse opération de requalification d'espaces publics. Depuis les rives du Lez jusqu'à l'aqueduc des Arceaux, en passant par la ZAC Bofill, la place de la Comédie, l'Esplanade, l'emblématique promenade du Peyrou et la place des Martyrs de la Résistance.

Symboliquement, le secteur de Foch-Préfecture se trouve en plein cœur de cet axe hautement patrimonial au sein duquel se succèdent les places, les monuments, les promenades et les fontaines. Après l'opération Comédie-Esplanade et celle des Arceaux, encore en cours, l'opération Foch-Préfecture démarre dans un principe d'homogénéité et de cohérence urbaine.

Les trois opérations partagent l'ambition commune de redonner son éclat au cœur de métropole et d'étendre le centre-ville, et de faciliter les pratiques de tous. Dans des contextes patrimoniaux remarquables, au sein de sites traversés par les années, naturellement dégradés par le temps, il s'agit d'embellir et de retrouver une continuité entre des espaces emblématiques. Les trois projets d'aménagement travaillent cet embellissement (matériaux de qualité, couleurs chaleureuses, éclatantes) de concert avec la vitalité et le confort urbain, pour de véritables espaces à vivre (dimension ludique, présence de l'eau et du végétal).

Le projet de Foch-Préfecture vient donc apporter la cohérence finale entre les trois opérations, pour relier la Comédie au Peyrou tout en faisant de ce quartier un cœur toujours plus attrayant, qui suscite l'envie de rester et de profiter d'un environnement agréable.

Ce sont trois projets conçus dans une dynamique d'équilibre, entre impulsion nouvelle et respect de l'existant: équilibre entre les usages (commerçants, riverains, passants, touristes), équilibre entre les modes (marche, voiture, vélo, transports en commun...).

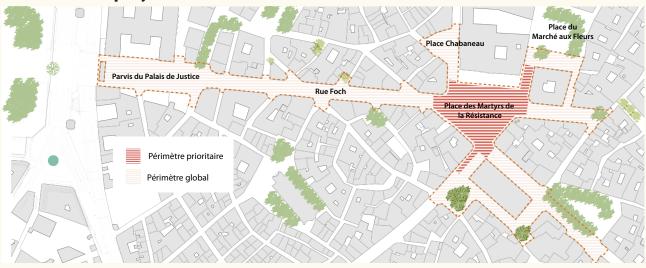
L'ambition: faire rayonner le centre-ville, bordé de symboles de la vie montpelliéraine

S'intégrer dans un parcours patrimonial et commerçant majeur, le long des places et des monuments, apporter de la lumière et de la fraîcheur, ouvrir les perspectives pour créer la rencontre et inviter à la respiration : c'est l'ambition pour Foch-Préfecture.

Attentif à la vitalité, au dynamisme et à la créativité du centre-ville, le projet Foch-Préfecture est tourné vers les commerçants qui le font vivre et autour desquels se font toutes les déambulations du quartier.

Demain, une lumière nouvelle sur un espace public historique

Périmètre du projet



Enjeux du projet

- Pour respirer, apporter embellissement et confort dans les déambulations
 Le projet d'espace public qui débute en 2024 répond à des enjeux d'embellissement et de confort des parcours.
- Embellissement, d'abord, pour redorer des bâtiments historiques majeurs et ouvrir le regard sur les sites qui les entourent, de l'Arc de Triomphe aux façades de la rue Foch. L'apport de la pierre calcaire et l'aplanissement de la place des Martyrs de la Résistance permettent cette impression de clarté et d'harmonie générale. Point clé du projet, la place est repensée pour offrir une perspective dégagée sur l'Arc de Triomphe.
- Confort, ensuite, pour inviter les passants à cheminer facilement dans un espace public agréable. Favoriser le passage d'un trottoir à l'autre, le long de la rue Foch; et, sur la place des Martyrs de la Résistance, rendre les déambulations fluides au sein d'un espace piétonnisé, continu, ponctué d'assises en pierre et organisé autour d'une fontaine rafraîchissante: l'accent est mis sur les usages de chacun.

L'eau, avec une fontaine ludique faite de jets d'eau sur la place des Martyrs, apporte de la joie à cet espace à hauteur d'enfants. Leur mouvement symbolise aussi toute la capacité de Montpellier à se renouveler pour répondre aux défis du siècle.

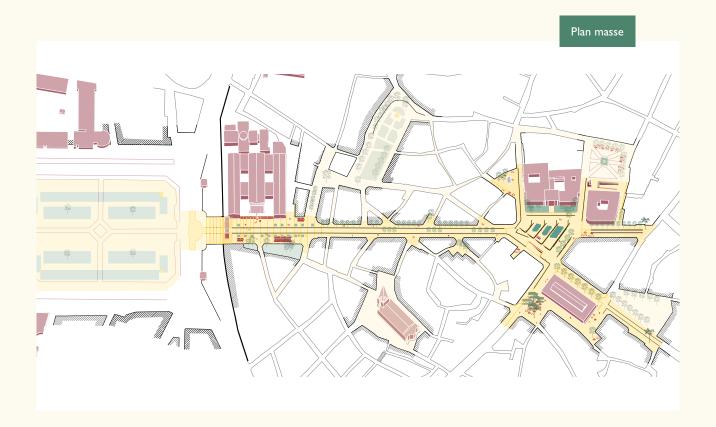
Végétalisé, avec des plantations en pleine terre autant que possible, le quartier Foch-Préfecture gagne en qualité de vie et en fraîcheur.

Foch-Préfecture en synthèse: un projet en 4 dimensions

Des constats:

- Un projet d'espace public attentif au patrimoine, en cohérence avec l'ensemble du cœur historique de Montpellier, embelli et étendu.
- Un projet tourné vers la valorisation de l'âme commerçante du quartier, au sein d'un cœur d'Ecusson plus lumineux, plus pratique, plus vert et plus frais.
- Un projet acteur de l'adaptation climatique: la qualité de vie au centre du nouvel aménagement, avec des espaces végétalisés, ombragés et rafraîchis par l'eau, et la place du piéton renforcée pour des modes plus doux.
- ☼ Un projet pour « ouvrir Foch-Préfecture »: aux piétons, dont la place est favorisée; sur le patrimoine de Montpellier, mis en valeur et dégagé; sur les environs proches, avec des vues et des perspectives sur l'Arc de Triomphe et sur le reste de la ville.

Premières intentions et fondamentaux du projet d'espace public



Les intentions en synthèse

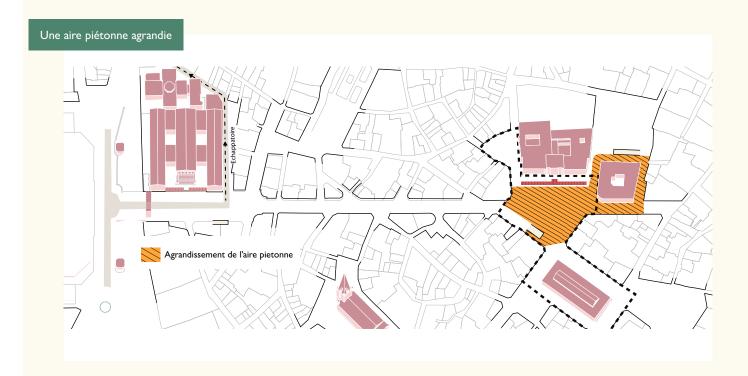
- Conforter la place des Martyrs de la Résistance comme centralité de l'Ecusson, point de diffusion des parcours
- > Un cœur de place strictement piéton
- Gérer la circulation motorisée du parking en amont de l'aire piétonne: rampe unique d'accèssortie
- Distribuer les flux liés aux fonctionnements du quartier (services, commerce et habitants)

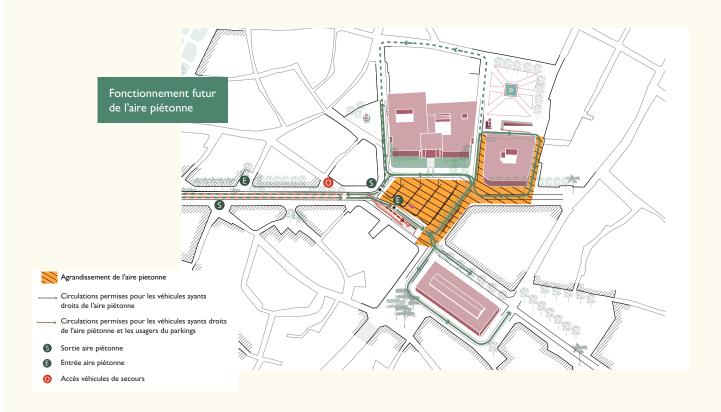
- Relier le réseau de places et l'unifier par un sol qualitatif
- Un sol qui épouse progressivement la pente naturelle de l'Ecusson
- Un sol dégagé pour favoriser la perspective et mettre en valeur les façades patrimoniales
- Maximiser les plantations et planter dans de bonnes conditions

Les fondamentaux du projet d'espace public

> Une place piétonne

La création de la place des Martyrs de la Résistance est le sous-produit d'une superposition de percées historique: la convergence des axes a donné lieu à une place-carrefour, nœud de mobilité. La piétonnisation de cette place vise à permettre de rompre cet effet giratoire circulée, d'apaiser et de favoriser l'usage pour le piéton. Les aménagements prévus maintiennent la desserte de celle pour les livraisons et la gestion des commerces et des services de l'Écusson.





> Un sol artificiel

L'ensemble Foch – Préfecture a vécu une anthropisation de ses sols par la construction des ouvrages techniques et le passage des différents réseaux. Le projet d'espace public doit alors évoluer et faire avec un sous-sol comblé et complexe qui vient imposer des contraintes en surface.

Retrouver le socle topographique d'origine

Le long de la rue Foch une pente douce se prolonge depuis le Peyrou jusqu'à l'arrivée sur la Place des Martyrs de la Résistance, pour descendre de 6 m au cours de ses 350 m de long. Au Sud-Est de la place, à la jonction entre la rue Foch et la rue de la Loge, le dénivelé devient plus fort. La présence de la dalle du parking a pour conséquence une rupture de niveau de plus de 1,50 m en partie est, au niveau de l'emmarchement.

> Un sol patrimoine aux couleurs de l'Ecusson

Les revêtements de sol du secteur Foch Préfecture apparaissent très hétérogènes et en mauvais état, tel que le démontre le diagnostic issu du réferentiel des éspaces publics de l'Ecusson travaillé par l'atelier Jacqueline Osty, grand prix d'urbanisme 2020.

La pierre calcaire, matériau identitaire de l'ancien centre-ville pourra être réintroduite ici pour reconstituer la percée historique et fonctionnelle à l'image de son contexte patrimonial.

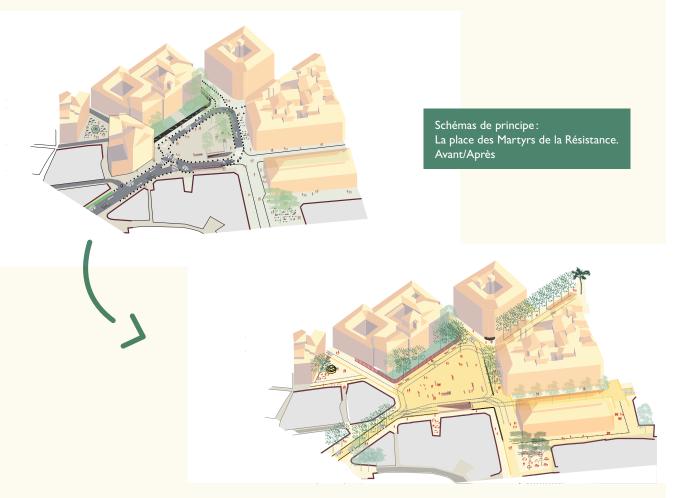
> Allier patrimoine et végétal

Le patrimoine végétal de la rue Foch et de la place des Martyrs de la Résistance a été fortement mis à mal au gré des aménagements successifs. L'objectif poursuivi est de retrouver des séquences d'alignement d'arbres sur de grands linéaires d'espace public, à l'image des avenues plantées de l'époque haussmannien tout en gardant une certaine symétrie dans la perspective. Cette configuration permet également de libérer le sol pour favoriser la traversée des flux et son appropriation par des usages. La structure végétale doit se confronter au contexte contraint: un sous-sol encombré et des façades très rapprochées.

> Un socle actif et un ciel nocturne préservé

Le projet de mise en lumière a comme volonté principale l'abaissement d'hauteur d'éclairement pour renforcer l'effet de socle actif et redonner une échelle piétonne aux espaces pratiqués de nuit. Ce principe est entrepris dans la rue Foch et se poursuit sur le pourtour de la place, afin de créer une continuité des ambiances nocturnes.

Quels bénéfices demain?



- > Pour les commerçants, pour les habitants, pour tous les usagers:
- Un quartier embelli, qui donne envie: d'un lieu de passage et de traverse à un vrai lieu d'intérêt, favorable à la marche et aux moments de pauses. Un quartier qui conserve son ADN toujours commerçant, toujours cœur de l'approvisionnement et de la desserte de l'Ecusson, dont la pratique quotidienne est améliorée. Une place des Martyrs de la Résistance désencombrée, respirable et claire.
- La Place des Martyrs, le temps retrouvé: un véritable espace public piéton, agréable à traverser et à marcher (une place plane, une perspective, de la clarté), confortable pour se reposer (grâce au mobilier dédié, des assises qui ponctuent la place).
- Un lieu ouvert, à hauteur d'enfants: le jeu au cœur de la place avec les fontaines, la découverte du patrimoine avec la perspective de l'Arc de triomphe, la liberté de s'amuser et bouger en sécurité grâce à l'aire piétonne.
- Tout un îlot de fraîcheur pour l'été, conçu dans une logique d'adaptation au changement climatique: une présence plus forte du végétal, planté en pleine terre autant que possible, pour apporter de la couleur comme de l'ombre; l'eau en mouvement avec des jets d'eau qui vont et viennent, entre bouffée d'air frais et scintillement lumineux.
- Un cœur piéton, à la rencontre de tous les chemins historiques de Montpellier: mieux relié à la Comédie comme au Peyrou, à l'Aiguillerie comme à Saint Guilhem, à la Loge comme à l'Université... grâce à une esthétique pleinement connectée au reste du centre historique, et à des cheminements piétons plus fluides.

Incontournable d'une balade touristique de Montpellier, les environs de Foch-Préfecture retrouvent toute leur lumière et deviennent aussi en un sens un lieu panorama. Sur l'Arc de Triomphe, sur le Palais de Justice, sur la Préfecture, sur les façades de la rue Foch...: les points de vue sur la ville sont multipliés et favorisés.

Un point central pour le projet qui s'amorce: tourné vers les usages et les habitudes de chacun, les évolutions à venir ont pour ambition d'améliorer l'existant.

Le projet en pratique: méthode et grands principes de conception

Etat d'esprit du projet

Un phasage de travaux pensé pour minimiser les perturbations

Ce projet d'amélioration d'espace public intervient dans un secteur dense, rythmé par l'activité commerçante et les échanges. Pour maintenir autant que possible l'ensemble des usages du lieu, et dans l'optique de leur apporter une meilleure articulation à terme, le projet porte une attention très fine aux différents acteurs qui font quotidiennement le quartier.

Ainsi, dès les premières étapes de conception du projet, un découpage prévisionnel des phases de travaux a été pensé, dans l'optique de préserver les accès et les besoins de tous.

Un objectif constant: ancrer des évolutions durables pour tous

Pour ouvrir Foch-Préfecture aux piétons, aux lieux de passage, au patrimoine du cœur historique, le projet d'aménagement repose sur un principe de réorganisation.

Optimisée, la place de la voiture est pensée pour favoriser le maintien des flux indispensables à la vie du centre-ville, tout en offrant au piéton une nouvelle respiration. Une réflexion en profondeur pour assurer un changement durable.

Calendrier prévisionnel des travaux

3 phases majeures

- Phase 1: Travailler les accès // Rampe du parking de la place des Martyrs de la Résistance, dès 2024
- Phase 2: Donner corps au cœur de place piéton // Place des Martyrs de la Résistance, de 2024 à 2025
- Phase 3: Embellir et dégager l'axe central // Rue Foch



CAHIER DESTINÉ À RECEVOIR LES OBSERVATIONS DU PUBLIC

PROJET FOCH - PRÉFECTURE



ANNEXE: DÉLIBÉRATION

« AMÉNAGEMENT DURABLE – MODALITÉS DE CONCERTATION PRÉALABLE DANS LE CADRE DU PROJET DE REQUALIFICATION DE LA PLACE DES MARTYRS DE LA RÉSISTANCE À MONTPELLIER – APPROBATION »



Extrait du registre des délibérations de Montpellier Méditerranée Métropole

Aménagement durable

Séance ordinaire du mardi 11 juillet 2023

L'an deux-mille-vingt-trois et le onze juillet, les membres du Conseil de Métropole, légalement convoqués, se sont assemblés au lieu ordinaire des séances, Salle du Conseil, sous la présidence de Monsieur Michaël DELAFOSSE.

Nombre de membres en exercice : 92

Présents:

William ARS, Michel ASLANIAN, Christian ASSAF, Florence AUBY, Jean-François AUDRIN, Geniès BALAZUN, Christophe BOURDIN, Florence BRAU, Véronique BRUNET, Emilie CABELLO, Roger CAIZERGUES, Renaud CALVAT, Michel CALVO, Michelle CASSAR, Stéphane CHAMPAY, Roger-Yannick Bernadette **CONTE-ARRANZ**, CHARTIER, DELAFOSSE, Serge DESSEIGNE, Brigitte DEVOISSELLE, Abdi EL KANDOUSSI, Maryse FAYE, Julie FRÊCHE, GUISEPPIN, Clare HART, Frédéric LAFFORGUE, LAURET, Nathalie LEVY, Eliane LLORET, Coralie MANTION, MARIN-KHOURY, **Isabelle** MARSALA, MARTINIER, Marie MASSART, Cyril MEUNIER, Mylène MIFSUD, Séverine MONIN, Laurent NISON, Yvan NOSBE, Clothilde **Marie-Delphine** PARPILLON, OLLIER, PATERNOT, Eric PENSO, Joël RAYMOND, René REVOL, Manu REYNAUD, Catherine RIBOT, Anne RIMBERT, François RIO, Sylvie ROS-ROUART, Séverine SAINT-MARTIN, Jean-Luc SAVY, Radia TIKOUK, Isabelle TOUZARD, François VASQUEZ, Claudine VASSAS MEJRI, Joël VERA. Josy SCHWARTZ, suppléante de Laurent JAOUL.

Absent(es) ayant voté par procuration en application des articles L 2121-20 et L 5211-1 du Code général des collectivités territoriales :

Tasnime AKBARALY, Mohed ALTRAD, Yves BARRAL, Boris BELLANGER, Mathilde BORNE, Sébastien COTE, Zohra DIRHOUSSI, Fanny DOMBRE-COSTE, Alenka DOULAIN, Hind EMAD, Jackie GALABRUN-BOULBES, Régine ILLAIRE, Jean-Luc MEISSONNIER, Julien MIRO, Bernard MODOT, Véronique NEGRET, Yvon PELLET, Jean-Pierre RICO, Philippe SAUREL, Célia SERRANO, Joëlle URBANI, Patricia WEBER.

Absent(es) / Excusé(es) :

Luc ALBERNHE, Jean-Noël FOURCADE, Clara GIMENEZ, Stéphanie JANNIN, Sophiane MANSOURIA, Hervé MARTIN, Patricia MIRALLES, Arnaud MOYNIER, Céline PINTARD, Agnès SAURAT, Mikel SEBLIN, Bernard TRAVIER

Aménagement durable - Modalités de concertation préalable dans le cadre du projet de requalification de la place des Martyrs de la Résistance à Montpellier - Approbation

Madame Coralie MANTION, Vice-Présidente, rapporte :

Montpellier Méditerranée Métropole et la Ville de Montpellier conduisent une politique globale de reconquête des espaces publics pour l'embellissement du cadre de vie, la mise en valeur du patrimoine, la transition des mobilités, l'attractivité du territoire.

Un grand projet de transformation des espaces publics est ainsi lancé, reliant les Arceaux à la place de la Comédie et l'Esplanade, espaces à forte valeur patrimoniale et au cœur de la Ville de Montpellier. La rue Foch et la place des Martyrs de la Résistance en lien avec un système de places connexes – Chabaneau, Castellane, Marché aux Fleurs, Jean-Jaurès – et de rues emblématiques – Aiguillerie, de la Loge, Saint-Guilhem – constituent l'accès central et principal à l'aire piétonne de l'Ecusson.

Ce lieu stratégique pour tous les usagers du centre-ville, aménagé pour la dernière fois en 1974 avec la création du parking Préfecture et Marché aux Fleurs, présente de nombreux dysfonctionnements et un état vieillissant :

- Un espace dédié de manière prédominante aux usages automobiles ;
- Des espaces piétons insuffisants au regard de la densité des usages constatés ;
- Un stationnement en surface souvent anarchique;
- Des revêtements et matériaux fortement dégradés, au vocabulaire routier ;
- Un aménagement nuisant à la mise en valeur du patrimoine et à l'embellissement du centre-ville.

Dans ce contexte, Montpellier Méditerranée Métropole a confié par décision n°MD2021-015 à la Société d'Aménagement de Montpellier Méditerranée Métropole (SA3M), un mandat d'étude et de travaux pour la mise en valeur et l'embellissement de l'ensemble urbain Foch Peyrou Arceaux. Les premiers objectifs d'aménagement identifiés sont les suivants :

- Mieux répartir l'espace public entre tous les modes, au bénéfice du confort des piétons ;
- Rendre les espaces publics confortables et embellis, support d'une vie touristique, économique, commerciale et sociale dynamique et à hauteur d'enfants ;
- Mettre en valeur le patrimoine et en particulier la monumentalité de l'axe constitué par la place des Martyrs de la Résistance et la rue Foch.

La requalification de ces espaces publics comprend notamment la transformation en aire piétonne d'espaces existants d'une surface totale de plus de 3 000 m²: la place des Martyrs de la Résistance, la rue Foch comprise entre la place des Martyrs de la Résistance et la rue de l'Aiguillerie, ainsi que la rue Rosset.

A ce titre, et compte tenu de la politique de concertation portée par la Métropole, ce projet doit être l'objet d'une concertation préalable prévue par les articles L.103-2 3°, R.103-1 3° et R.103-2 du Code de l'urbanisme.

En conséquence, il est proposé au Conseil de Métropole :

- D'approuver les objectifs d'aménagement poursuivis ;
- D'approuver les modalités de la concertation :
 - O Mise à disposition du public d'au moins un dossier de présentation du projet et d'au moins un registre de consignation des remarques, sous format papier ;
 - O Publication sur Internet d'une présentation du projet et d'un support d'expression de l'avis du public ;
 - O Informations dans une ou plusieurs publications locales;
- D'autoriser Monsieur le Président de Montpellier Méditerranée Métropole, ou son représentant, à signer

tout document relatif à cette affaire.

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour: 80 voix Contre: 0 voix Abstention: 0 voix

Ne prend pas part au vote : 0 voix

Fait à Montpellier, le 24/07/23

Pour extrait conforme,

Signé.

Michaël DELAFOSSE

Publiée le : 25 juillet 2023

Accusé de réception – Ministère de l'intérieur 034-243400017-20230711-235560-DE-1-1

Acte Certifié exécutoire :

Réception en Préfecture : 24/07/23

Monsieur le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours gracieux dans un délai de deux mois adressé au Président ou d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Montpellier dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou notification.